



---

## **PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION DU MERCREDI 10 MAI 2023 À 20H00 À LA SALLE DE CONFÉRENCE DU CHÂTEAU À AVENCHES**

---

### **1. Salutations**

La séance est ouverte à 20 h 00 par le président du comité de direction, Alain Bally. Il signale que cette séance a été convoquée conformément aux statuts. Un chaleureux salut est adressé à tous.

Il est donné lecture de l'ordre du jour de ce soir. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

En préambule, il est donné des explications de la différenciation des tâches dans notre équipe technique, entre Christophe Berney et l'entreprise Wamax en général, et Thierry Bovet avec sa nouvelle société Gest'eau. Cela fonctionne bien pour l'instant. La facturation va être contrôlée et analysée, que le travail ne soit pas fait à double.

### **2. Contrôle des présences**

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste des présences et excusés est annexée au présent procès-verbal.

### **3. Nomination d'un scrutateur**

Philippe Cotting est désigné comme scrutateur pour cette séance et accepte ce mandat.

### **4. Procès-verbal du Comité du 23 novembre 2022**

Le procès-verbal du comité de direction du 23 novembre 2022 à Montmagny n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par courriel. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

#### **4.1 Approbation**

Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

## **5. Rapport de gestion 2022**

Le rapport de gestion pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 a été transmis à tous avec la convocation de ce soir. Il n'est par conséquent pas lu.

Thierry Bovet explique les graphiques et quelques données techniques. La page 22 du rapport concerne la qualité de l'eau distribuée en 2022. Les communes membres peuvent l'utiliser pour leur obligation de communication à leur population mais en la mettant en page avec l'entête de la commune. Les communes qui ont d'autres ressources d'approvisionnement doivent compléter ce rapport avec les autres analyses qu'elles ont l'obligation de faire.

Personne ne souhaite prendre la parole et aucune correction n'étant demandée, il est approuvé à l'unanimité pour être présenté à l'assemblée des délégués.

## **6. Comptes et bilan 2022**

Il est donné lecture des comptes par Martial Berset, trésorier. Il explique certains comptes et donne quelques précisions. Les amortissements pour une somme de Fr. 280'384.00 sont détaillés. Le total des charges est de Fr. 1'507'052.06, tout comme le total des produits, les comptes sont donc équilibrés. Les frais de concession représentent Fr. 450.00 pour le canton de Vaud et Fr. 30'000.00 pour le canton de Fribourg. Il n'y a pas eu d'achat d'eau en 2022.

Au bilan au 31.12.2022, notre trésorier parcourt les postes importants. Les taux, montants et échéances de nos ATF sont détaillés :

BCF, 2'300'000.--, 0.35 %, échéance au 31.01.2027

BCF, 2'900'000.--, 0.35 %, échéance au 30.08.2028

BCF, 1'000'000.--, 0.55 %, échéance au 31.03.2023 (renouvelé depuis pour une durée de 7 ans au taux de 2.3 %)

RAI, 1'000'000.--, 0.88 %, échéance au 30.04.2026

BCF, 3'072'000.--, 0.65 %, échéance au 15.12.2025

RAI, 2'880'000.--, 0.83 %, échéance au 31.08.2026

Les comptes ont été contrôlés par l'organe de révision Fiduflex SA et n'ont fait l'objet d'aucune remarque particulière. Le rapport de Fiduflex sera présenté le 01.06.2023 et proposera à l'assemblée des délégués de les approuver tels que présentés.

La parole est ouverte pour les éventuelles questions.

Personne ne souhaitant prendre la parole, il est passé au vote. Le comité de direction accepte de présenter à l'assemblée des délégués les comptes et bilan 2022 tels qu'exposés ce soir.

## **7. Décompte final 2022**

Le décompte établi par notre fontainier correspond aux statuts. Thierry Bovet donne quelques précisions sur ce décompte. Pour les communes, le prix du m3 se situe dans une fourchette entre Fr. 0.893 et Fr. 0.938. Le prix moyen pour l'association est de Fr. 0.914 le m3.

Yan Vollenweider demande quel est le pourcentage d'erreur sur le relevé des compteurs ? Thierry Bovet explique qu'ils sont très fiables, à 97% pendant plus de 15 ans selon indications des fabricants. En page 6 du rapport de gestion est mentionné les m3 « non compté et perte sur le réseau ».

Aucune autre remarque ou question n'étant faite, le décompte final 2022 sera présenté tel quel à l'assemblée des délégués, pour approbation.

## **8. Règlement d'exécution des finances**

Suite à l'approbation du règlement des finances lors de l'Assemblée des délégués du 15.12.2022, nous devons encore établir un règlement d'exécution des finances. Le projet de règlement a été envoyé au comité avec la convocation de ce soir. Il s'agit d'un règlement-type. Il est de la compétence du comité de direction d'approuver ce règlement.

La parole est donnée aux membres du comité pour les éventuelles questions. Personne ne souhaitant s'exprimer, il est passé au vote.

### **8.1 Approbation**

Le règlement d'exécution des finances est approuvé tel que présenté, et ce, à l'unanimité des personnes présentes. Alain Bally remercie pour ce vote de confiance.

## **9. Tractanda et préparation de l'Assemblée des délégués du 1<sup>er</sup> juin 2023**

Alain Bally donne lecture du tractanda proposé pour l'assemblée des délégués du 1<sup>er</sup> juin prochain :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences

3. Nomination d'un scrutateur
4. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 15 décembre 2022
  - 4.1 Approbation
5. Rapport de gestion 2022
  - 5.1 Approbation
6. Comptes et bilan 2022
  - 6.1 Rapport de l'organe de révision
  - 6.2 Rapport de la commission financière
  - 6.3 Approbation et décharge aux organes respectifs
7. Décompte final 2022
  - 7.1 Approbation
8. Election du vice-président de l'Assemblée des délégués
9. Nomination d'un suppléant à la commission financière
10. Informations sur l'exploitation et travaux en cours
11. Divers

Pour l'instant, il est pris note qu'aucune candidature pour le poste de vice-président n'a été présentée par les communes membres.

Aucune remarque n'étant faite, l'assemblée des délégués sera convoquée dans les délais statutaires avec l'ordre du jour mentionné ci-dessus.

## **10. Divers**

Dans un premier temps, il est donné des informations sur les études et chantiers en cours :

### Approvisionnement du site AgriCo

Il a été décidé dans ce dossier de travailler avec l'AIEPV et d'établir une convention entre les parties concernées. Le but de la convention est de pouvoir atteindre la mise à l'enquête et les répartitions des coûts de chacun et déterminer la variation du prix du m<sup>3</sup>. Il faut aussi coordonner les études de 4 bureaux d'ingénieurs : Hollinger et RWB pour l'ECPF, Ribi pour la commune de St-Aubin et CSD pour l'ABV. Il a été maintenant validé le fait que l'ABV ne peut pas livrer de l'eau tous les jours de l'année comme demandé par Micarna. Olivier Pochon demande quels sont les risques financiers ? Si Micarna sort du projet, qui va payer ? Alain Bally répond que ce point est en cours de discussion pour être intégré dans la convention. L'AIEPV livrera durant 10 ans et l'ABV prendrait le relai, une fois que nous aurons la nouvelle station à disposition donc que nous aurons assez d'eau pour livrer Micarna, y compris la future eau de secours pour l'AIEPV. Olivier Pochon demande les exigences de Micarna Concernant la qualité de l'eau livrée ? Il s'agit d'une eau potable pour la consommation, comme pour les communes membres.

### Etude de la nouvelle station de traitement

Lors d'une dernière séance à Fribourg avec les services de l'Etat concernés, nous avons présenté les 7 variantes pour l'emplacement de la nouvelle station. 5 de ces variantes sont dans l'inventaire fédéral des sites marécageux. Le principe de la DIME, est de construire en zone à bâtir en premier. Daniel Faerber explique au comité les 3 variantes qui restent en lice et qui demanderaient des modifications mineures des PAL des communes concernées, soit Gletterens et Portalban. Il ne s'agit de rien d'insurmontable et qui pourrait être synchronisé avec la mise à l'enquête de la future station. Notre ingénieur a encore une question importante pour la DIME : les conduites pour les variantes restantes devront tout de même passer dans le site marécageux, est-ce possible ? L'argumentaire de ces variantes soit encore être établi. Une des variantes se situe en haut de la falaise. Avec cette dernière variante, les coûts d'exploitation avec les frais énergétiques seront plus élevés mais les coûts de construction seront moins élevés que les travaux spéciaux qui devraient être faits pour les variantes situées au bord du lac à Portalban ou Gletterens. Serge Bongard demande si nous pouvons négocier un agrandissement de la station actuelle ? Daniel Faerber répond que nous avons un gros risque d'échec de la proposition au vu des discussions qui ont eus lieu. La DIME nous le déconseille fortement. Yan Vollenweider avait relevé lors du dernier comité que nous voulions faire une proposition « farfelue » afin de leur prouver le bon sens des autres variantes. C'est ce que nous avons fait avec la variante située sur la falaise en découplant le pompage et la filtration et c'est celle qui risque d'être retenue ! Olivier Pochon trouve ces démarches très compliquées et se demande pourquoi ne pas partir directement sur les variantes de Gletterens ou de Portalban. Selon lui, il s'agit d'une perte de temps et d'argent. Notre ingénieur ajoute que les installations existantes peuvent être valorisées et qu'il faut assurer ses arrières, être sûrs que les conduites vont pouvoir passer avec les variantes de Gletterens et de Portalban. Didier Schouwey se demande si se serait un avantage par rapport aux moules qu'agga d'avoir la filtration sur la falaise ? Nous devons de toute façon avoir la conduite lacustre.

### Analyse du raccordement de la commune de Faoug à l'ABV

Cette commune a décidé de se raccorder à l'ABV et non à IB Murten. Ils ont les moyens financiers (6 mio env.) Nous profiterions du projet pour contourner le village de Salavaux car actuellement nous utilisons une conduite communale du Vully-les-Lacs et cette situation reste une exception dans les règles de l'ABV. La commune d'Avenches devra encore se déterminer si elle a des besoins supplémentaires, notamment pour la défense incendie de la zone industrielle. La commune de Faoug ne va pas consommer de grande quantité mais il faut voir ce projet comme un rapprochement

direction IB Murten ou le CEFREN et afin de supprimer cette exception d'utilisation d'une conduite communale. Faoug va prochainement convoquer les parties concernées pour une séance. Serge Bongard demande s'il ne s'agira que des conduites ? Daniel Faerber précise qu'il y aura des conduites et chambres de comptage. Christian Bonny demande les délais de ce projet ? Notre ingénieur signale que l'OFCO doit encore se positionner mais la commune de Faoug est pressée (fin 2026 dans le planning initial). Yan Vollenweider précise qu'au niveau de la défense incendie d'Avenches, Nespresso ont fait dernièrement des demandes. Ces informations seront reprises lors de la séance.

#### Renforcement de la conduite entre la STAP de Delley et le réservoir de Villars-le-Grand

Le début des travaux pour l'ABV est agendé au 22.05.2023. Les travaux pour la partie de Vully-les-Lacs est déjà en cours depuis plusieurs mois. La mise en service est prévue pour cet automne.

#### Essai pilote par nanofiltration et tests de filtration avec différents charbons actifs

Notre ingénieur explique que nous arriverons au terme des essais durant l'été. Il suit ce dossier régulièrement avec le service d'exploitation. Cela fait deux semaines que le pilote est arrêté. Les membranes 400 daltons ont été envoyées chez le fabricant pour être analysées. Wabag a fait une communication très ferme avec le fournisseur des membranes. Cela ne veut pas dire que l'on ne va pas utiliser ces membranes, il faut analyser toute la situation. Aucune location ne sera facturée pendant l'arrêt des essais. Les membranes 800 daltons ne sont pas optimales au niveau du rendement hydraulique (75 % seulement). Nous devons attendre maintenant le retour du fournisseur. Nous avons vraiment fait un bon choix de faire cet essai, le pilote est super. Serge Bongard demande si d'autres distributeurs sont venus voir le pilote ? Non mais RWB a fait une demande de visite, demande que nous avons refusé. Des partenaires ont investi pour ces essais et il faut leur laisser la priorité. Des journalistes sont par contre venus visiter.

#### Agrandissement de la station de Cudrefin

Le chantier est terminé. Nous avons atteint le doublement de la station.

La parole est ensuite donnée au comité pour des questions diverses.

Serge Bongard demande si l'on pourrait avancer les séances du comité et de l'assemblée d'une heure afin de ne pas finir trop tard ? Ces assises étant précédées chaque fois d'une rencontre du bureau exécutif, il est difficile d'avancer d'une heure mais 30 minutes

pourraient aller. Il est donc décidé de convoquer la prochaine assemblée des délégués pour 19h30 et le bureau exécutif pour 18h00.

Olivier Pochon a entendu que le Service des eaux d'Estavayer a trouvé une solution pour les moules quagga et aussi qu'ils seraient intéressés par nos essais pilotes. Est-il envisageable de collaborer et d'échanger avec eux sur ces dossiers ? Nous avons eu contact avant de démarrer les essais afin de trouver des éventuels partenariats pour nos essais pilotes et ils avaient refusé de participer financièrement. Notre ingénieur relève que les moules présentent un moins gros problème ces temps nous avons donc un peu de marge pour gérer ce problème. Le nettoyage extérieurs des crépines sera prévu cet automne. Thierry Bovet signale que l'équipe technique a régulièrement des contacts avec Estavayer.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, M. le Président remercie la commune d'Avenches d'avoir accueilli le comité de direction pour ses assises, ainsi que le bureau exécutif et le personnel permanent pour leur travail et leur collaboration.

Yan Vollenweider au nom de la commune d'Avenches salue les personnes présentes et a le plaisir d'offrir l'apéritif.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h20.

St-Aubin, le 10 mai 2023

**Au nom de l'ABV**

Le Président



Alain Bally

La Secrétaire



Céline Geissbühler

Annexe : - Liste des présences

Distribution :

- aux membres du comité de direction
- M. Thierry Billieux, président de l'assemblée des délégués
- Fiduflex SA, organe de révision
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Thierry Bovet et l'entreprise Wamax-Roshard SA



Association intercommunale  
pour l'alimentation en eau  
des communes vaudoises et  
fribourgeoises de la Broye et du Vully

## SEANCE DU COMITE DE DIRECTION DU 10 MAI 2023 A 20 H 00

### LISTE DES PRÉSENCES

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Avenches	Yan Vollenweider	
Belmont-Broye	Olivier Pochon	
Chevroux	Christian Bonny	
Cudrefin	Jean-François Milliet	Excusé
Delley-Portalban	Philippe Cotting	
Gletterens	Serge Bongard	
Missy	Laurent Morel	
Mont-Vully	Ralph Erhart	
St-Aubin	Didier Schouwey	
Vallon	Isabelle Guerry	I. Guerry
Vully-les-Lacs	Alain Bally	Bally
Ingénieur-conseil	Daniel Faerber	
Trésorier	Martial Berset	
Organe de révision	Fiduflex SA, Myriam Baudin	Excusée
Gest'eau Sàrl	Thierry Bovet	
Wamax-Roshard SA	Christophe Berney	
Wamax-Roshard SA	Laurent Tschanz	Excusé
Wamax-Roshard SA	Beat Wolfisberg	Excusé
Secrétaire	Céline Geissbühler	
Président de l'AD	Thierry Billieux	